

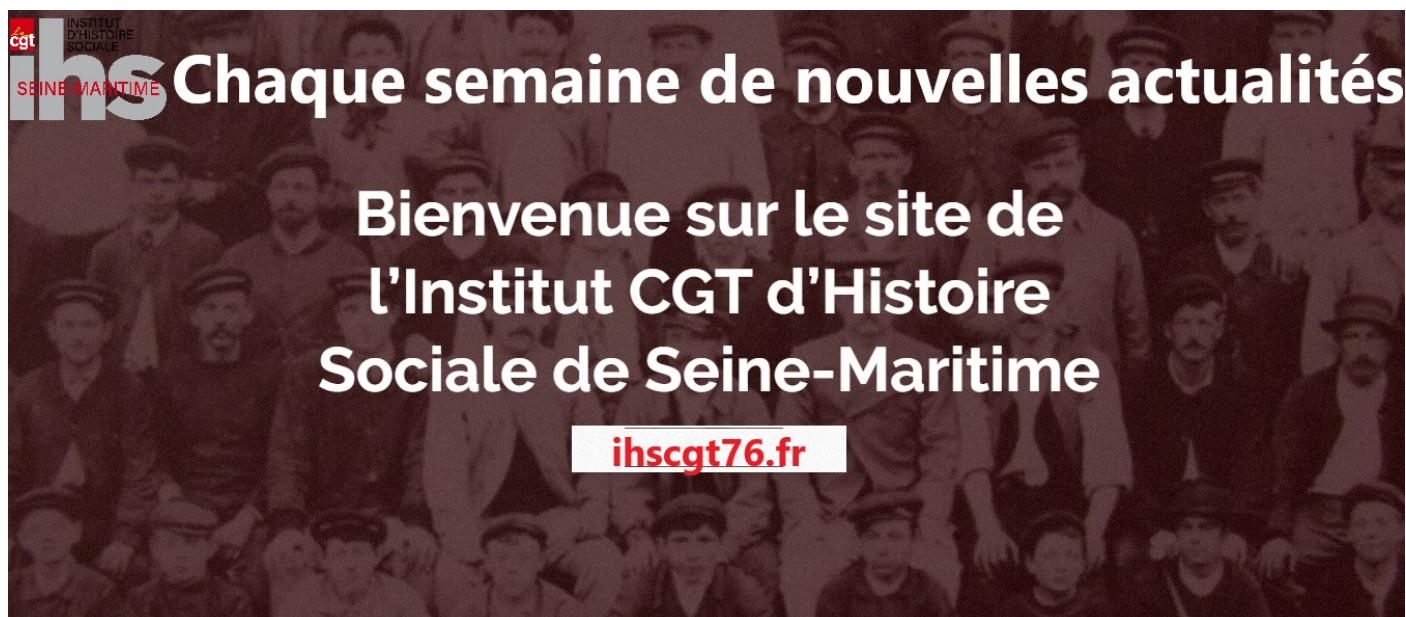


Institut **CGT** d'**H**istoire **S**ociale de **S**eine **M**aritime

## Assemblée Générale

**14 novembre 2023 - DIEPPE**

- ◊ Rapport moral
- ◊ Rapport d'activités 2022
  - ◊ Rapport financier 2022
  - ◊ Modification de statuts
- ◊ Rapport commission de contrôle financier
- ◊ Election du Conseil d'Administration



Institut **CGT 76** d'**H**istoire **S**ociale – **Nous contacter**

Siège : Maison du peuple - 161, rue Pierre-Corneille 76300 Sotteville-Lès-Rouen

Courriel : [ihscgt76@laposte.net](mailto:ihscgt76@laposte.net) - Tel : 07 69 14 50 48 -

Permanences les mardis de 14h15 à 17h

161, rue Pierre Corneille -76300 Sotteville-lès-Rouen

Cercle Franklin - 119 Cours de la République -76600 Le Havre - Tel : 06 86 80 71 84

En ouvrant la séance, Sylvain Brière salua la présence de Madame Sara Khedimala, représentant monsieur Nicolas Langlois, maire de Dieppe, Daniel Vatant secrétaire de l'IHS confédéral et Mathias Dupuis représentant de l'Union Départementale des syndicats CGT de Seine Maritime.

Il remercia les adhérents présents et se félicita que près de 30 % des adhérents individuels avaient répondu au courrier de convocation de cette Assemblée Générale.

Ce document reprend l'ensemble des rapports soumis à cette Assemblée Générale, lesquels ont tous été adoptés à l'unanimité.

En conclusion et avant l'élection du nouveau Conseil d'Administration élu pour 3 ans à l'unanimité, il remercia chaleureusement les administrateurs qui n'ont pas souhaité, pour des raisons personnelles, renouveler leur mandat.



## La nouvelle collection « repères historiques » disponible auprès de notre IHS CGT 76



Michel Pigenet  
**L'État contre  
les syndicalistes ?**



Gilbert Garrel

**Agir pour  
la paix**



Maryse Dumas

**À la conquête  
du temps libre**



**Dieppe vernissage de l'expo 150  
ans de la Commune de Paris par  
Nicolas Langlois maire de Dieppe**



## Rapport moral : présentation Jacky Maussion

Il y a un an, notre Assemblée Générale se tenait au Houlme, dans le Bâtiment des Diesels, lieu emblématique de l'industrie textile, qui a rythmé durant plus d'un siècle l'histoire industrielle de la vallée du Cailly. Nous avons prévu une conférence sur le thème « *L'augmentation ou le livret. Une coalition et sa répression dans les vallées du Cailly et de l'Austreberthe* » qui avait fait l'objet d'une publication dans notre revue « *Le Fil Rouge* » rédigée par Gilles Pichavant. Ce dernier étant indisponible nous avons reporté, et finalement tenue, cette initiative au mois de février.

Nous avons débuté l'année 2013 avec un débat à Saint Martin en Campagne à partir du livre « *Le nucléaire par ceux qui le font* » co-écrit par Sébastien Ménesplier, secrétaire générale de la Fédération Mines Energie et François Duteil, président de l'Institut d'Histoire de la Fédération, avec la participation très active des deux syndicats de Paluel, de Penly, et de l'Union locale de Dieppe.

Le thème des services publics et du syndicalisme a fait l'objet au cours de l'année écoulée de deux numéros de notre revue « *Le Fil Rouge* ». Le premier dossier, rédigé par Sylvain Brière, « *Appropriation sociale, syndicale et citoyenne, le triage SNCF de Sotteville dans la tourmente* » ; le second, rédigé par Christine Boulier « *Le syndicalisme et le service public avec les agents territoriaux du Conseil départemental* ». Le syndicat CGT du Conseil départemental a décidé de distribuer ce numéro à l'ensemble des syndiqués.

Notre exposition consacrée à la Commune de Paris réalisée en 2021, à partir du photographe dieppois, Bruno Braquehais, continue d'être demandée. Elle a occupé le hall de la mairie de Dieppe tout le mois de septembre, avant la venue de Jean-Louis Robert, président d'honneur de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris, qui a présenté les trois tomes d'une *Nouvelle histoire de la Commune*, qui fait déjà référence. L'exposition sur la grande grève des métallos du Havre en 1922 a aussi beaucoup circulée, à Franklin, bien sûr, mais aussi à la fête de l'Humanité Normandie et au congrès de notre Union départementale. Elle a fait l'objet d'une publication dans notre revue « *Le Fil Rouge* ». L'histoire de cette grève n'appartient pas seulement au passé, elle se situe à la croisée des chemins, la scission est déjà actée, et les dirigeants de la Confédération qui viennent en nombre s'exprimer au trou des métallos dans la forêt de Montgeon taisent leurs divergences au moment de la grève, mais l'échec de celle des cheminots en 1920 pèsent lourd dans les débats qui porte sur la stratégie de la lutte et de l'opportunité, ou pas, de la grève générale. Le débat n'est pas feutré entre les réformistes, les anarchistes, les anarcho-syndicalistes, les syndicalistes révolutionnaires et les communistes qui commencent à pointer le bout de leur nez.

En juin dernier, notre participation au débat à l'issue du Film « *L'Etabli* » projeté sur l'écran de la scène nationale Jean Renoir à Dieppe, puis au casino du Tréport, a eu des suites inattendues. Nous avons été invités à venir dans une classe de première, classe de Français, et ensuite dans deux classes de seconde au lycée Jean Ango. Cela nous a permis, devant un jeune auditoire, de revenir sur les conditions de travail dans l'industrie automobile et comment la vie syndicale s'organisait face à des doctrines sociales, différentes parfois selon les grands groupes, dans des entreprises comportant un grand nombre de travailleurs immigrés.

Les deux mois de l'été ont été consacrés à la création du nouveau site de notre Institut. Celui-ci était l'objet de piratages qui mettaient en péril son fonctionnement. Aujourd'hui opérationnel, il est plus clair, plus interactif et permet un accès à toutes les informations concernant nos activités, nos initiatives. Il est doté aussi de plusieurs rubriques qui permettent aux membres du Conseil d'Administration d'avoir en temps réel, l'état des adhésions, l'agenda...Alain Bozec y a consacré l'essentiel de son temps durant ces deux mois, mais la réussite était au bout du chemin. Il suffit de taper ihscgt76.

Au cours de la période récente, nous avons été sollicités, à plusieurs reprises, afin de participer ou d'intervenir lors de réunions syndicales sur les dangers pour le monde du travail que représente l'imprégnation dans la société des idées de l'extrême droite qui saturent l'espace médiatique. Cela a été le cas, par exemple, aux congrès de l'Union départementale, de l'Union locale des cantons de Couronne et de Quevilly, au Comité général de l'Union locale du Havre. Cela n'est pas anodin, que des directions syndicales choisissent, sous forme de caractère d'urgence, à traiter ce problème en pleine réunion statutaire, là où sont rassemblés les animateurs et les acteurs des syndicats d'un territoire. Il nous revient sur « *l'imposture sociale* » représentée par ce parti. La question de l'augmentation des salaires, par exemple, est une des premières préoccupations. Les programmes des partis de droite et d'extrême droite, relayant les demandes du MEDEF, proposent d'augmenter les salaires nets en diminuant les cotisations sociales.

Pour contrer ce qui apparaît comme une idée de bon sens, il faut expliquer que les cotisations sociales sont une partie du salaire, appelée salaire socialisé, qui est versée à la Sécurité sociale pour assurer un certain nombre de prestations. Et cette partie du salaire inclut la part dite des cotisations dite salariée, mais aussi celle dite patronale. Cette dénomination a été créée pour que le patronat puisse se glorifier de participer à l'effort de protection sociale et lui permet de demander un allègement de sa participation de sa part, qu'il désigne comme des *charges*. Mais

la totalité de cet argent correspond à l'ensemble de ce que verse le patron pour acheter la force de travail du salarié. Alors proposer le tour de passe-passe de transférer une partie de la rémunération d'une ligne à l'autre sur la fiche de paye est une escroquerie qui peut être qualifiée de vol. Car si les sommes versées à la Sécurité sociale diminuent, il faudra que les salariés prennent une assurance pour compenser ce qui ne sera plus pris en charge par la Sécu, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Or, le coût de cette assurance risque fort d'être plus élevé pour la même couverture. Pour résumer, il s'agit de se débarrasser de la Sécurité sociale, comme le réclamait il y a quelques années un des dirigeants du patronat issu du monde des assurances. L'autre élément à prendre en compte est le fait que le système solidaire de la Sécu est basé sur le principe que chacun y cotise selon ses moyens et en bénéficie selon des besoins. Dans le monde de l'assurance, il n'en va pas de même : le niveau des prestations est directement lié au montant de la prime versée. Dans le même esprit, déclarer soutenir la retraite à 60 ans, comme le laisse entendre le Rassemblement national, en ne faisant aucune proposition pour la financer, revient à accélérer les difficultés de la Sécurité sociale.

Il arrive, de temps à autre, qu'un livre relatif à l'histoire sociale de notre département, soit publié par un membre de notre Institut, ou pas, sans que nous soyons sollicités. Il en va de même pour quelques initiatives, comme par exemple, l'exposition sur le conflit des Papeteries de la Chapelle à Saint-Etienne-du-Rouvray en 1983. On ne peut que s'en féliciter, c'est d'ailleurs parfois, l'occasion de renouer un lien, et dans tous les cas cela dénote un intérêt pour l'histoire sociale qui ne se dément pas. Cela renforce l'idée qu'un Institut comme le nôtre est devenu indispensable à l'activité syndicale dans toute sa dimension culturelle et d'éducation populaire. On nous invite pratiquement à chaque fois, à Saint-Etienne-du-Rouvray, lors du vernissage de l'exposition qui a eu lieu le 14 octobre dernier, c'est Marie-Agnès Lallier qui représentait notre Institut. Et de plus, deux adhésions à notre Institut ont pu être réalisées.

Nous avons écrit ensemble, ces derniers mois, avec les grèves et les manifestations contre la réforme des retraites, une nouvelle page de l'histoire sociale de notre pays. Certes, le pouvoir est passé en force, et le sentiment peut être ressenti de n'avoir pas réussi, mais nous avons semé des graines. Nous avons gagné la bataille de l'opinion et remis au centre de la société l'utilité des organisations syndicales. La mobilisation a été à la hauteur des enjeux, avec des manifestations massives, sans précédent dans plusieurs villes. Mais cela n'a pas suffi, nous devons gagner la bataille de la grève. Elle ne se décrète pas, elle se construit. La CGT a réussi des grèves reconductibles, notamment dans l'énergie, les transports, le traitement des déchets, les ports et docks...Mais pour vraiment inverser le rapport des forces, nous devons faire reculer les déserts syndicaux. Le

droit de grève y est théorique. Les conquêtes sociales ont été obtenues lorsque la CGT pesait réellement dans le débat social, comme en 1936, en 1945, en 1968.

De nombreux camarades sont inquiétés pour leur action de grève. « *Nous sommes à un point de bascule : pour le capital, la démocratie est un problème, alors que les populations sont de plus en plus lucides et refusent les réformes libérales* » relève Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT dans *l'Humanité* publié au lendemain de la fête du journal. Cela va de pair avec l'autoritarisme patronal dans les entreprises. Le secrétaire général de la Fédération Mines Energie, Sébastien Ménesplier, par exemple, est menacé de poursuites judiciaires parce qu'il est responsable d'une organisation qui a été un fer de lance contre la réforme des retraites.

Nous sommes dans un ruissellement de la répression qui consiste à taper sur les directions syndicales pour envoyer un message très clair qui prend valeur d'exemple destiné aux chefs d'entreprise.

Il n'est pas inutile de rappeler, dans un tel contexte, qu'on ne discute pas avec les patrons et avec le gouvernement, on négocie, sur la base d'un rapport de force et sur nos revendications. D'où la nécessité de ne rien lâcher et de remettre en permanence l'ouvrage sur l'établi.

Dans la dernière période, ce conflit sur la réforme des retraites, a permis de préciser notre conception des rapports qui régissent les partis et les syndicats, notamment sur la conduite des luttes, conception qui découle de notre expérience depuis des décennies. Nous avons coutume de rappeler nos statuts, lorsque la question nous est posée. Mais des précisions s'imposent : aucun mouvement social, par exemple, n'a été en France initié par un parti politique ou par une structure associant partis et syndicats. Ce qui ne veut pas dire que syndicats et partis ne peuvent pas lutter ensemble. Ils le doivent, mais ils n'ont pas le même rôle. Les organisations syndicales représentent les travailleurs et organisent un rapport de force. Si la gauche arrive aux affaires, nous serons un contre-pouvoir pour permettre à la gauche d'affronter les forces de l'argent. Le mouvement syndical ne se suffit pas à lui-même. Nous avons besoin de forces politiques incarnant notre projet de transformation sociale. D'une vraie gauche, pas celle du mandat de François Hollande, qui a été très violente pour les travailleurs, préparant l'arrivée de Macron et la montée de l'extrême droite. Les partis n'ont pas pour vocation d'organiser les luttes, mais de construire leurs débouchés politiques. Nous sommes disponibles pour aider dans le rapport de force. Avec deux limites essentielles : jamais une lutte ne doit être instrumentalisée pour un autre objectif que ceux fixés par les travailleurs. Jamais leurs revendications ne

doivent être mises sous le couvercle pour ne pas déranger un force politique proche ou amie.

Reste qu'aujourd'hui, l'absence d'union et de perspective politique à gauche fait cruellement défaut au développement des luttes et d'un espoir d'une société où la part réservée au travail serait plus importante que celle attribuée au capital. A ce propos, l'exemple qu'une union est possible malgré les divergences a souvent été citée concernant l'intersyndicale. C'est vrai qu'une telle possibilité apparaissait bien lointaine, il y a encore peu, pour ne pas dire irréaliste. Le contentieux, par exemple, avec la CFDT, pouvait paraître insurmontable. Et pourtant !

Comment cette intersyndicale a pu vivre et tenir ? Et concernant la CFDT s'agit-il d'une parenthèse ou d'une nouvelle phase ? Maryse Dumas, l'une des dirigeantes de notre Institut national analyse cette nouvelle posture de la centrale réformiste dans une chronique du magazine l'Humanité Dimanche publiée en juin dernier. Rapidement, un rappel historique s'impose.

Le 11 janvier 1978, deux délégations, de la CGT, conduite par Georges Séguy, et de la CFDT, conduite par Edmond Maire, se rencontrent. Edmond Maire présente le choix stratégique du recentrage décidé par la CFDT, et son renoncement à toute action unitaire. Le choc est si rude pour la CGT qu'elle met dix-huit mois pour rendre compte de la totalité de l'entretien à ses organisations. Les deux piliers sur lesquels repose sa stratégie, l'union de la gauche d'un côté, l'unité d'action avec la CFDT de l'autre, s'effondrent en quelques mois. Dans un premier temps, la CGT cherche à conforter *le courant de classes* qu'elle estime exister dans la CFDT, avant de considérer que c'est peine perdue et qu'elle doit avant tout préserver la CGT et son identité. Faire la *clarté* sur les choix stratégiques de la CFDT devient une priorité. S'ensuivra une longue période de glaciation des relations entre les deux organisations.

Côté CFDT, après des débuts chaotiques, la ligne de recentrage, qualificatif qu'elle a elle-même donné à son virage stratégique se met en œuvre. Elle fait de la contractualisation des rapports sociaux le point cardinal de sa démarche syndicale. Son langage se modifie : les mots *partenaires sociaux* remplacent ceux d'*interlocuteurs sociaux*. La négociation est censée se conduire à *froid*, c'est-à-dire sans rapport de force côté syndical. Elle peut se conclure sur du *donnant-donnant*. Ce que la CGT qualifie de *donnant-perdant*. La CFDT se détourne d'une analyse en termes de rapport de classes. Pour elle, les *privilèges* auxquels il faut s'attaquer sont à l'intérieur même du salariat.

Plusieurs crises internes ne la font pas changer d'orientation. La plus spectaculaire est celle qui aboutit au départ de 70 000 de ses militants en 2003 qui estiment, après sa signature de la réforme des retraites du gouvernement Raffarin, que la

CFDT n'est plus réformable de l'intérieur. Aujourd'hui elle se fait fort d'être la première organisation aux élections professionnelles. Elle ne peut pourtant ignorer que c'est sans avoir gagné une réelle progression. Le recul de la CGT et l'émiettement du syndicalisme qui répartit les voix sur un plus grand nombre d'organisations explique ce résultat.

Depuis quelques mois, poussée par un vote de congrès de ses militants, la CFDT est engagée dans une intersyndicale mobilisatrice plébiscitée par les salariés.

Au moment du passage de relais entre Laurent Berger et Marylise Léon, le 21 juin dernier, on peut se demander comment interpréter ce changement d'attitude. S'agit-il d'une simple parenthèse dans la stratégie de la CFDT liée au refus du gouvernement d'ouvrir la moindre espace ? Ou bien annonce-t-il une nouvelle phase où rapport de force, unité d'action et attitude globalement revendicative trouveraient leur place ? Rien n'est encore écrit.

Ukraine, Arménie, Palestine, poursuite de la colonisation en Cisjordanie, horreurs perpétuées par le Hamas contre des civils israéliens, bombardements massifs dans la bande de Gaza, et dans bien d'autres endroits du monde, la guerre avec son cortège de malheur désespère les hommes de bonne volonté.

L'engagement de la CGT pour la paix, depuis ses origines, se confond souvent avec la solidarité internationale.

Nous ne pouvons énumérer les milliers d'expressions par motions, appels, tracts, affiches, débats, meetings, les centaines d'actions pour démarcher, pétitions, grèves et manifestations consacrés à la paix.

Nous sommes aujourd'hui à Dieppe. La première grande manifestation dans cette ville, au lendemain de la boucherie de la première guerre mondiale, le 1<sup>er</sup> mai 1919, rassemble des milliers de personnes. Les syndicalistes ont confectionné des banderoles sur lesquelles on peut lire : « *Tu ne tueras point* », « *Vive Jaurès* », « *Démobilisation et désarmement général* ». On se prend à rêver en ce 1<sup>er</sup> mai 1919 d'une paix durable, espérant du fond du cœur que l'on vient de vivre la « der des der ».

En 1927, un vaste mouvement de protestation se déroule dans le monde pour tenter de sauver de la chaise électrique les deux militants américains Sacco et Vanzetti. Louis Aragon qui séjourne de temps à autre à Pourville-sur-Mer apprend qu'une manifestation a lieu à Dieppe. Il écrit un poème qui narre sa déception lors de cette manifestation qui ne rassemble que trop peu de monde. Ces guêpes que le poète évoque désignent les gardes mobiles, baïonnettes au canon. Le poème a été chanté par Marc Ogeret sous le titre *Le jour de Sacco et Vanzetti*.



Le jour de Sacco et Vanzetti

Sur le port de Dieppe

Mais comment se fait-il

Qu'il y eut seulement des guêpes ?

Le jour de Sacco et Vanzetti

Au milieu des fracas d'une actualité brûlante qui conjuguent la haine et la mort à tous les temps, il n'est pas inutile de rappeler la lutte permanente de la CGT pour la paix et la fraternité humaine, à l'image de ces 300 jeunes, pour la plupart adhérents à notre syndicat, partis rejoindre les brigades internationales pour défendre la République en 1936 en Espagne.

De la fin 1949 au 20 juillet 1954 où le cessez le feu fut décrété en Indochine, les dockers de Rouen, du Havre et de Dieppe, multiplièrent les refus de manutention du matériel de guerre.

Les débrayages et les grèves pour contrer le push d'Alger le 22 avril 1961. Les multiples mobilisations pour la paix dont celle qui se terminera par le massacre au métro de Charonne à Paris où neuf militants de la CGT furent tués.

Solidarité avec le peuple chilien contre le coup d'Etat de Pinochet, avec le peuple cubain contre l'embargo, avec le peuple vietnamien contre la sale guerre menée par les USA, contre l'apartheid en Afrique du Sud et pour exiger la libération de Mandela, pour la paix en Palestine, avec les mineurs anglais que nous avons reçu à maintes reprises dans notre département, fortes mobilisations contre les fusées à charges nucléaires américaines et soviétiques avec notre mot d'ordre : ni Pershing, ni SS 20. Toujours et encore nous avons été résolument fidèles à nos options de solidarité internationale et pour la paix.

Affirmer que le syndicalisme est pour la paix est un lieu commun. On peut évoquer la longue liste de déclarations contre les fauteurs de guerre et les marchands de canons, puis les actions contre la fabrication et le transport d'armements.

La CGT, au cours de son histoire, y risqua l'interdit, comme en 1920, et ses dirigeants furent pourchassés comme au début des années 50.

Nous aimons la paix parce que nous aimons la vie !

En 1968, la jeunesse révoltée affirmait : *Faites l'amour, pas la guerre !* Cette invitation qui n'est rien d'autre qu'une invitation au pacifisme est toujours d'actualité.

Le syndicalisme peut être un moteur d'une marche vers la paix. Au début des années 80, *l'Appel des Cent* pour la paix a pris en France l'initiative de grandes marches. Georges Séguy, le secrétaire général de la CGT à l'époque en était l'un des initiateurs.

A la veille de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, en 1988, la CGT a défini la paix comme un droit de l'homme.

Voici ce que nous déclarions :

*« Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, déclarer la paix comme droit de l'homme, c'est donner leur fondement véritable à l'ensemble des institutions internationales ; c'est garantir la sécurité et le développement par le désarmement ; c'est deux cent après la Révolution française, refuser toute atteinte individuelle et collective aux droits de l'homme et du citoyen ; c'est conquérir des droits nouveaux ».*

Affirmer que la paix est un droit de l'homme, c'est renoncer à la violence sous toutes ses formes, c'est choisir la vie, la liberté, l'embellissement de la terre.

Il ne suffit plus de dire, dans la perspective d'une paix qui reste à construire, qu'il est nécessaire de libérer les moyens consacrés à la guerre. Certes, aujourd'hui, les pays riches s'en remettent à une technologie militaire qui permet d'user de sa force sans pertes humaines pour ceux qui l'emploie, tout en continuant de vendre des armes aux pays les moins développés ou plus pauvres pour permettre aux pauvres de se faire pauvrement la guerre entre eux.

Et dans le même temps, une autre forme de compétition, de guerre à travers la liberté des marchés creuse le fossé entre les plus riches et les autres. On en connaît les effets : concentration industrielle et regroupement urbain, négligence sur l'environnement dans les pays cherchant à combler leur retard. On l'a constaté, l'exploitation sans frein des matières premières pousse à la déforestation et à la désertisation...L'aide au développement s'amenuise alors que la dette s'accroît. Des catastrophes écologiques s'annoncent. L'eau devient une question majeure au même titre que la pollution de l'air. De nouvelles maladies ou d'anciennes maladies réapparues déciment les pauvres. D'où l'enfermement des riches dans leur aire géographique, le refus des migrations et une séparation des parties riches et des parties pauvres des régions, de pays. Ce sont les racines de guerres nouvelles. Jean Jaurès l'affirmait : *« Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».*

La guerre n'améliore jamais la situation des travailleurs.

Aujourd'hui, les auto-proclamés gendarmes du monde sont bien plus tolérants ou aveugles – c'est selon – à l'égard de la politique du gouvernement d'Israël ou dans les territoires occupés de la Palestine, malgré les multiples condamnations de l'ONU.

La CGT a également condamné les politiques colonialistes et d'ingérence de la France sur le territoire africain, notamment au Mali et ailleurs avec les conséquences désastreuses que nous connaissons aujourd'hui.

Aujourd'hui comme hier, ce n'est pas le respect du droit des peuples, mais bien la défense des intérêts industriels et financiers, dont la vente d'armes n'est pas la moindre des composantes, qui guide le supposé *droit d'ingérence* des apprentis sorciers. La guerre en Ukraine à la suite de l'agression ordonnée par Vladimir Poutine le 24 février 2022 en fournit une triste illustration. Une fois encore, la CGT a préconisé la recherche d'une solution diplomatique et un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU. Sans aucune complaisance envers le gouvernement russe, elle pointe la part de responsabilité des Etats-Unis et de leurs alliés dans le reniement de la promesse de limiter l'implantation de l'OTAN aux frontières de la Russie.

Dans un monde secoué par les guerres dévastatrices aux quatre coins du monde qui sèment la mort en premier parmi les populations civiles, mutilent les corps, détruisent les récoltes, les usines et les habitations, engendrent la faim et la misère, poussent des millions de personnes sur le chemin de l'exil, la CGT, fidèle à sa longue histoire, répondra présente chaque fois qu'il s'agira de mobiliser pour la paix. Nous ne saurions trop conseiller de lire l'ouvrage de Gilbert Garrel, président de l'Institut d'Histoire Sociale *Agir pour la paix* paru aux *Editions de l'Arbre bleu dans la collection repères historiques*.

En 2024, L'IHS de Normandie, souhaite donner une résonance particulière au 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement sur les côtes normandes, en mettant en évidence l'engagement de la Confédération Générale du Travail dans la Résistance et la paix.

Le projet, ambitieux, se déclinera avec un support audiovisuel sur la CGT et la Résistance dans le Calvados, des conférences, des rencontres avec des délégations de syndicalistes de plusieurs pays, une conférence internationale pourrait se concrétiser au mémorial de Caen. Le tout est place sous l'égide de l'IHS national avec la participation d'un membre du bureau confédéral. C'est l'IHS du Calvados, qui vient de se créer, qui est chargée de gérer la coordination des différentes initiatives et l'apport éventuel des autres IHS normands.

Pierre Lebas et William Delannoy, pour notre IHS, ont participé à une première réunion qui s'est tenue le 29 septembre dernier à Caen. D'autres réunions sont prévues fin novembre et en décembre. Compte tenu du travail sur ce sujet réalisé à plusieurs reprises par notre Institut, depuis plus de vingt ans, nous pourrions prendre la décision de publier un ouvrage d'une cinquantaine de pages sur le thème de la Résistance, la CGT, et le Conseil National de la Résistance en Seine-Inférieure. Un texte est d'ores et déjà prêt, il avait été édité en plusieurs épisodes sous la direction de Gilles Pichavant, avec le concours de Pierre Largesse, Albert Perrot, Guy Descamps et Serge Laloyer. Je rappelle que nous avons aussi, publié en 2018, un dossier sur les luttes pour la paix et la solidarité internationale dans notre département réalisé par Serge Laloyer et Daniel Lallier. Dans ce même numéro figure également, concernant la guerre d'Algérie, un interview de Roland Ricouard réalisé par Alain Bozec avec également le témoignage de Jean Garraud.

Vous le savez, nous publions trois numéros chaque année de notre revue *Le fil rouge*. Nous avons le projet de modifier sensiblement, ou radicalement, sa présentation. Dans tous les cas de figure, le comité de rédaction devra se réunir rapidement, avant la fin de l'année. Et faire en sorte, qu'il se réunisse régulièrement, ce qui n'est pas le cas. J'en parle d'autant plus aisément que je suis responsable de cette situation.

Je ne développe pas nos futurs projets.

Nous sommes d'ores et déjà engagés dans sur un thème intitulé « Déclin orchestré de la construction et réparation navale en Seine-Maritime et particulièrement au Havre ». Une note a été rédigée et envoyée, elle émane de Jean-Louis Jégaden, d'Alain Bozec, de Luc Bourlé, de Pierre Lebas, de William Delannoy. Très logiquement des Havrais, mais le plan de travail qui se met en place, une première réunion a eu lieu le 2 novembre, n'est pas limitatif, d'autres camarades vont être sollicités.

Cela débute comme un roman : « *Alors que la construction du paquebot France aux chantiers de l'Atlantique, la première tôle de la quille est posée le 7 octobre 1957, sur la cale n°1 de Penhoët, à Saint Nazaire, là où a été construit le Normandie, le traité de Rome est signé* ».

Je vous renvoie à la note rédigée concernant les initiatives qui vont découler de ce projet ambitieux, dont les aspects et les différentes étapes seront publiées dans notre lettre mensuelle.

## **Rapport d'activités : présentation Pierre Lebas**

En cette année 2022, nous avons réunis 3 fois le CA (la 4<sup>ème</sup> fois devaient être le 18 octobre jour de manif confédérale sur le pouvoir d'achat, salaires, retraites) et 5 fois le bureau.

3 numéros de notre revue le *fil rouge* ont été édités :

- Le N° 74 sur les Prêtres ouvriers
- Le N° 75 sur les luttes dans la vallée du Cailly en 1825
- Le N° 76 sur la commémoration des 100 ans des grandes grèves de 1922 au Havre

Nous avons également édité sur internet 11 lettres électroniques (avec celle de décembre 2022). Elles sont disponibles sur notre site « ihscgt76-lefilrouge.fr »

Outre, le billet mensuel, le zoom sur notre activité et les documents d'adhésion, Les principaux sujets abordés dans ces lettres ont été :

- la présentation de numéros des cahiers confédéraux d'histoire sociale,
- l'introduction et les articles sur la grève des métallos de 1922,
- la présentation de différents textes ou livres d'auteurs militants CGT départementaux et nationaux,
- l'explication et l'analyse de fiches du Maïtron concernant des personnages connus dans le monde économique et social,
- la présentation du salon des artistes ouvriers du Havre,
- la présentation des fils rouges édités dans l'année,
- l'intérêt de la lecture estivale, et les livres à découvrir,
- le thème de l'énergie présentée en livre et en conférence
- etc...

### **Détail de notre activité :**

#### **Janvier**

Le 11 janvier s'est tenue une conférence de presse pour présenter le *fil rouge* N°74 concernant « l'engagement, dans les luttes ouvrières en Normandie, des prêtres-ouvriers et de militants d'action catholique »

Il faut noter la présence de Guy Pasquier, prêtre-ouvrier de la mission de la mer, délégué syndical CGT, de Pierre Niobey, prêtre-ouvrier de la mission de France, secrétaire de l'union syndicale CGT de la construction de la Manche et de Marius

Bastide, prêtre-ouvrier de la mission de France, ancien secrétaire du syndicat CGT Caillard Le Havre et corédacteur avec Alain Bozec de ce fil rouge.

Cette conférence a reçu la présence d'une quarantaine de personnes ; était excusé l'évêque du Havre, Mgr Brunin, ancien prêtre-ouvrier, qui par ailleurs, nous a invité à le rencontrer ultérieurement.

Ce *fil rouge* N°74 a été diffusé très largement, au-delà de notre cercle d'influence, notamment les militantes et militants de l'ACO.

### - **Mars**

Le 3 mars, nous avons participé à l'assemblée générale des retraités CGT d'EDF/GDF à Beurepaire où nous avons présenté l'activité de l'IHS76 et notre littérature disponible.

Le 29 mars, nous avons participé au collectif départemental CGT contre l'extrême droite et animé sur le même thème le 31 une conférence des ULs rouennaises, qui a réuni environ quarante militants de la région.

### - **Avril**

Nous étions présents le 11 avril aux obsèques de notre cher camarade Bernard Isaac, ancien secrétaire général de l'UD 76 et à la cérémonie qui s'est déroulée juste après dans les locaux de l'UD où a été déclamé un vibrant hommage au regretté Bernard.

### - **Mai**

La quarantième assemblée générale de notre IHS National se déroulait le 11 mai à Montreuil ; nous y étions présents au titre de notre institut départemental (Jacky nous représentait).

### - **Mai/juin**

Quatre d'entre nous ont participé aux journées d'études de l'IHS national à Super Besse du 30 mai au 2 juin 2022 ; nous avons réfléchi et débattu, entre autres, sur les sujets suivants :

Contexte économique et social actuel et notre action sur l'histoire sociale,

Bilan et analyse du travail réalisé par le réseau des instituts,

Archives numériques, enjeux et pistes de travail,

La CGT (1894-1906) s'unir, s'organiser, s'émanciper,

Les origines des grands modèles historiques du syndicalisme européen.

## **- Juin**

Nous étions présents au congrès de l'UL d'Harfleur le 14 juin où nous avons présenté l'IHS 76 et les différents livres proposés par notre institut. Comme habituellement dans chaque congrès, nous avons appelé à l'adhésion individuelle et collective à notre IHS.

## **- Juillet**

Le 28 juillet avaient lieu les funérailles de notre bon camarade Marius Bastide, membre du CA de notre institut. La cérémonie a été largement suivie et commentée par ses amis et camarades en présence de l'évêque de la mission de France et d'un représentant de l'évêque du Havre. Un vibrant hommage lui a été rendu dans le discours d'Alain Bozec. La cérémonie d'hommage c'est conclu à Franklin où amis, camarades, famille se sont retrouvés dans ce haut lieu de luttes que Marius affectionnait tant.

## **- Août**

Le vernissage de l'exposition sur les cent ans des grèves des métallos de 1922 a lieu dans le hall de Franklin le 26 août 2022. Jacky et Pierrot y prirent la parole et également Sandrine secrétaire de l'UL. Nous devons remercier Alban Bruneau maire de Gonfreville l'Orcher et particulièrement Karl Landrieu du service communication qui a réalisé la vingtaine de bâches tenant support à cette expo. Qui, par ailleurs, sera visible dans la semaine ouvrière de cette ville en janvier 2023. Nous souhaitons que cette intéressante initiative puisse circuler dans notre département et être exposée dans de nombreux sites. Merci, bien sûr, aux responsables syndicaux intéressés (ULs, syndicats, CES, COS, etc...) bien vouloir prendre contacts avec nous.

## **- Septembre**

Le 4 septembre, les 4 ULs de la région rouennaise organisaient une conférence sur le thème « Comité National de la Résistance (CNR) et lutte contre l'extrême droite » où nous avons animé le rapport et le débat en présence de plusieurs dizaines de militants. Nous souhaitons que cet événement se renouvelle dans de nombreux sites de telle manière que ces thèmes deviennent habituels dans l'esprit de nos camarades.

Le 5 septembre, nous avons participé à l'Assemblée Générale de rentrée de l'UD au Havre.

## - Octobre

Le 6 et 7 octobre, nous avons participé au congrès de l'UL de Sotteville et le 10 à celui de Eu- Le Tréport

## - Novembre

Nous participerons également au congrès de l'USR CGT 76, les 24 et 25 novembre et au salon du livre d'histoire sociale à Montreuil le 29 novembre.

## **Perspectives 2022/2023**

Cette année, nous avons classé, avant leur transfert aux archives municipales du Havre, d'une partie des archives de Dresser Rand, de Millenium et de Marius Bastide. Rendez-vous est pris avec Mr le directeur des archives pour apporter les documents en 2023.

De même, nous avons commencé le classement des livres de la bibliothèque de l'IHS 76 au Havre et nous continuerons tout en aidant le classement des archives du local de Sotteville.





## **Modification de statuts présentation : Marie Agnès Lallier**

### **Titre 1 - But - Constitution - Ressources**

#### Article 1 :

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret d'août 1907, sous le titre d'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime. Pour commodité le titre de l'Association peut être simplifié en IHS-CGT-76.

#### Article 2 :

La durée de l'Association est illimitée. Son siège social est situé à Sotteville-Lès-Rouen (76300), 161, rue Pierre Corneille. Il pourra être transféré sur simple décision de son Conseil d'Administration. Un bureau annexe situé 119 cours de la République 76600 Le Havre est également habilité à recevoir tous courriers postaux ou autres.

#### Article 3 :

L'Institut se fixe comme mission :

- Le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de documents de toute nature, se rattachant à l'histoire sociale de la Seine-Maritime, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme, et à leur exploitation à des fins de formation et de recherche historique.
- La mise en œuvre d'études, de recherches, et de larges confrontations dans des domaines de son champ d'investigation.
- La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants, et de toutes organisations intéressées à l'histoire sociale.

Toutes ces activités d'éducation populaire sont interdisciplinaires.

#### Article 4 :

L'Association utilisera tous les moyens d'action qui peuvent concourir aux buts fixés par l'article 3.

Elle se réserve la possibilité de coopérer avec d'autres associations et organismes dont les orientations et les activités seraient en convergence avec ses objectifs.

Elle produira toutes les publications et documents qui permettront de faire connaître ses buts, ses activités, les résultats de ses recherches, etc.

Elle procédera si nécessaire, à l'acquisition de locaux et d'équipements, et à l'embauche du personnel nécessaire à ses activités.

## Article 5 :

L'Association se compose :

- De membres adhérents individuels qui paient une cotisation annuelle. Le fait de payer une cotisation confère à un adhérent le droit d'assister à l'Assemblée Générale, à participer aux votes de l'Assemblée Générale, d'être élu par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.
- De membres adhérents collectifs représentant des CSE, syndicats, Associations, Bibliothèques ou tout autre regroupement de personnes. Le fait de payer une cotisation confère à l'adhérent, le droit d'assister à l'Assemblée Générale, de participer aux votes de l'Assemblée Générale, et de proposer l'un de ses membres pour être élu par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.
- De "membres adhérents associés", dès lors qu'ils sont agréés par le Conseil d'Administration de l'Association. Ce titre confère aux personnes ou organismes qui l'ont obtenu, le droit d'assister à l'Assemblée Générale sans être tenu de payer une cotisation annuelle. Ils peuvent cependant participer aux votes de l'Assemblée Générale.
- De "membres d'honneur" désignés par le Conseil d'Administration parmi les personnalités compétentes intéressées par les activités de l'Association et susceptibles éventuellement de l'aider dans la poursuite de ses objectifs. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu, le droit d'assister à l'Assemblée Générale sans être tenu de payer une cotisation annuelle. Ils peuvent cependant participer aux votes de l'Assemblée Générale.

Perdent la qualité de membre de l'association :

- Celles et ceux qui démissionnent.
- Celles et ceux qui omettent de payer leur cotisation annuelle, malgré deux relances.
- Celles et ceux ayant commis des fautes graves ou des infractions aux statuts. Le Conseil d'Administration prend la décision après audition des intéressés, sur leur demande.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime entretiendra avec le département, les institutions départementales et locales, des rapports de travail qui trouveront leurs formes d'organisation dans la mise en place de correspondants ou d'antennes à ces niveaux.

## Article 6 :

Les ressources de l'association comprennent :

- Les cotisations des membres actifs, dont le montant sera fixé par le Conseil d'Administration.
- Les subventions d'Etat, de la Région Normandie, du Département de la Seine-Maritime et des collectivités territoriales dépendant de ce département, ou de diverses organismes et organisations.
- Une contribution-annuelle de l'Union Départementale des syndicats CGT de Seine-Maritime basée sur une convention adoptée entre les deux parties.
- Le produit des prestations fournies par l'association, abonnements et ventes de publications relatives à l'histoire sociale.
- Le produit des libéralités et des dons.

- Des ressources créées à titre exceptionnel, conformément à l'objet de l'association.

## **Titre II - Administration et fonctionnement**

### **Article 7 :**

L'Assemblée Générale ordinaire se réunit tous les ans. Elle comprend toute personne physique ainsi que les représentants des organisations adhérentes.

Elle se prononce sur les candidatures au Conseil d'Administration et de la commission de contrôle financier désignées dans les conditions de l'article 5.

Quinze jours au moins avant la date fixée, via le site Internet de l'IHS les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président dirige l'assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Chaque membre peut donner procuration. Les membres présents ne pouvant disposer que de deux procurations chacun.

### **Article 8 :**

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale. Il est composé d'un minimum de 10 membres, renouvelables tous les trois ans.

La Commission de contrôle financier est élue par l'Assemblée Générale. Elle est composée d'un minimum de 3 membres, renouvelables tous les trois ans. Elle désigne en son sein un président chargé de rendre compte de son mandat à l'Assemblée Générale. Les membres de la commission de contrôle financier participent aux réunions du conseil d'Administration.

### **Article 9 :**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an, sur décision du Président ou de son mandataire, ou encore sur demande d'un quart de ses membres.

Les décisions sont prises au consensus. En cas d'impossibilité, la décision est reportée à une réunion suivante. Si dans cette nouvelle réunion la décision ne peut être prise au consensus, elle est prise à la majorité des voix.

### **Article 10 :**

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un bureau comprenant au moins :

- Un Président
- Un vice-Président
- Un délégué Général
- Un Secrétaire
- Un Trésorier
- Un archiviste

Le bureau peut être complété d'un ou plusieurs Vice-Présidents, d'un ou plusieurs Secrétaires adjoints, d'un ou plusieurs trésoriers adjoints,

Le premier vice-président :

- supplée le Président dans son activité.
- Prend toute disposition pour assurer le bon fonctionnement de l'Association dans le cadre des orientations décidées par le Conseil d'Administration.
- Rend compte au Conseil d'Administration des tâches que ce dernier lui a confié.

Le délégué Général sous le contrôle du bureau est responsable de toutes les questions liées à l'administration et aux finances de l'association. A ce titre, il agit en étroite collaboration avec le Trésorier et le Secrétaire. Il est habilité à ester en justice et à réaliser toutes les opérations financières et administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Association : ouverture, clôture de comptes bancaires, signature des contrats divers : Assurance, téléphone, contrat de maintenance, fournisseurs.....

Il rend compte au Conseil d'Administration des tâches que ce dernier lui a confié.

Le Conseil d'Administration est responsable des orientations et de la gestion de l'Association devant l'Assemblée Générale.

Article 11 :

Si besoin est, le Président convoque une Assemblée Générale extraordinaire. Il doit également la convoquer dans les quinze jours sur demande de la moitié plus un des membres du bureau ou des membres actifs.

## **Titre III - Modification - Dissolution**

## Article 12 :

Les statuts peuvent être modifiés sur proposition du Conseil d'Administration. La décision de modification appartient à l'Assemblée Générale.

Elle est acquise lors d'un vote qui doit recueillir au moins les deux tiers des suffrages des membres présents ou représentés.

## Article 13 :

La dissolution de l'Association est prononcée au moins par les deux tiers des membres actifs présents à l'Assemblée Générale.

Un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif est dévolu à l'Institut CGT d'Histoire Sociale, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex.

## Article 14 :

Les présents statuts adoptés par l'Assemblée Générale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine Maritime du 14 novembre 2023 annulent et remplacent les statuts adoptés le 18 mai 2021

Fait à Sotteville-Lès-Rouen le 14 novembre 2023

Le Président

Jacky MAUSSION

Le Délégué Général

Alain BOZEC

**@le fil rouge@** N° 64 novembre 2023  
Visitez notre site internet - [cliquez ici](#)

**Le Billet :**  
On peut donc s'attendre aujourd'hui, sous un gouvernement présidé par Emmanuel Macron, à être réveillé par la police pour avoir appelé à une manifestation pour la paix. Jeudi 29 octobre, à Paris, la police française est venue interpellé, chez eux, le responsable de l'Union Départementale de la CGT du Nord pour « épargne de terrorisme » ainsi que la secrétaire administrative de l'U.D. Cette scandaleuse arrestation fait suite à la publication d'un tract de soutien au peuple palestinien. On ose interdire des manifestations pour la paix sous le prétexte fallacieux de trouble à l'ordre public. [Lire la suite](#)

**Zoom** sur la vie de notre Institut : [Auberges à l'IHIS CGT 76 en cliquant ici](#)  
14 novembre : Assemblée Générale.  
L'AG de notre Institut est convoquée le 14 novembre à 14h30 salle Louis Langais - rue Pierre de Coaberte - Neuville Les Dieppe (à proximité de la piscine) - Déroulement, ordre du jour, bulletins de participation [en cliquant ici](#).

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 octobre au Havre. Il a exprimé sa satisfaction sur la réalisation de notre nouveau site internet et souhaite que celui-ci devienne un véritable trait d'union avec tous les adhérents et passionnés d'histoire sociale. Il a validé le projet de budget de l'association en se félicitant de la situation saine de l'Institut qui permet la réalisation des projets et initiatives qui seront validés lors de notre AG du 14 novembre.

A la une des actualités sur notre site : [cliquez ici](#).

- Chapelle Darblay - Une histoire de lattes en expo. [Lire la suite](#)
- 50 ans de la création des Centres de Loisirs et d'Echanges Culturels [Lire la suite](#)
- 4 novembre, visite du Havre, liens de la traite des noirs [Lire la suite](#) et le documentaire FRL3.
- Les Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale n° 166 est paru. [Lire la suite](#)
- 30 novembre : 1 décembre syndicalisme et environnement approches historiques [Lire la suite](#)

**Lire, penser, agir, regarder**  
Le syndicalisme, véritable « parti du monde du travail » ? Lors du mouvement social pour nos retraites au printemps 2023, le syndicalisme a montré toute son ampleur. Malgré la défaite face à l'autoritarisme du pouvoir néolibéral macronien, les syndicats furent le porte-voix des classes populaires et ont initié une dynamique de politisation de celles-ci. [Lire la suite](#)

**7 novembre, 6 à salon du livre** [Voir la vidéo de présentation](#)  
Notre Institut y sera présent avec ses éditions. Au cours de cette journée, nous accueillerons sur notre stand les auteurs de notre département qui se feront un plaisir de dédicacer leurs ouvrages. Ce 6e salon s'inscrit dans l'action des IHIS pour promouvoir l'éducation syndicale et ouvrière. Nous entendons, à travers cette initiative syndicale unique, valoriser la diffusion du livre et la rencontre avec les auteurs. [Lire le programme complet du 6e salon en cliquant ici](#).

Institut d'Histoire Sociale CGT de Seine Maritime  
Siège : 161, rue Pierre-Coraille 76000 Sotteville-Lès-Rouen - Courriel : [ihis@lefilrouge.fr](mailto:ihis@lefilrouge.fr) - Tél : 09 82 43 45 19  
Permanences : Mercredi du matin de 14h15 à 17h - 161, rue Pierre-Coraille - 76000 Sotteville-lès-Rouen  
Tous les matins de 14h à 17h Centre Franklin - 119 Cours de la République - 76000 Le Havre - Tél : 06 86 80 71

## **Rapport financier présentation : Alain Bozec**

Comme l'an dernier, nous devons valider les comptes 2022 alors que nous sommes sur le point de terminer l'année 2023. Nous présenterons donc ce rapport financier en y intégrant les résultats 2023 connus à ce jour et la projection 2024 votée par le Conseil d'Administration du 10 octobre dernier.

Comme nous nous y étions engagé avec Pascal, notre trésorier, et avec l'aide précieuse de Martine, nous sommes en capacité de suivre les comptes quasiment en temps réel.

La situation financière de notre Institut reste très saine. Autant dire que nous serons en capacité de mettre en œuvre les décisions politiques et économiques que nous avons décidé aujourd'hui.

Chacun sait que la situation économique de notre pays est fortement dégradée. Les inégalités se creusent, les profits des grands groupes capitalistes explosent, la pauvreté touche de plus en plus de monde. Cette situation n'est pas sans conséquence pour nos adhérents qui, pour l'essentiel, voient leur pouvoir d'achat se dégrader. Dans le même temps, les charges de notre Institut augmentent au rythme de l'inflation réelle ; c'est particulièrement le cas du poste important, celui des déplacements.

Il s'agit donc aujourd'hui de trouver les justes milieux en évitant une répercussion automatique de l'inflation qui aurait pour effet la perte d'adhérents au pouvoir d'achat étranglé, et qui se trouvent ainsi dans l'obligation de faire des choix. Nous avons déjà dépassé le seuil d'alerte sur l'érosion du nombre de nos adhérents et sa conséquence directe du recul de la diffusion de notre « *fil rouge* ». Il nous faut donc trouver des solutions adaptées à notre environnement. L'une est simple. Elle réside dans notre capacité à augmenter le nombre de nos adhérents individuels et collectifs ou de percevoir des dons de ceux qui consultent via notre site internet nos publications.

### **PRODUITS**

#### **Le montant des adhésions représente 30 % de nos ressources.**

*Il est à nouveau en baisse inquiétante. Après une baisse de plus de 10 % en 2021 nous avons presque réussi à stabiliser le nombre de nos adhérents individuel en 2022. En 2023, la baisse, malheureusement, continue de s'accroître avec un recul de plus de 5 %. Concernant les adhérents collectifs : CSE, syndicats, nous continuons de faire du sur place. Moins de 10 % des syndicats CGT sont adhérents à notre IHS. En 4 ans l'érosion dépasse les 40 %. Cette situation est très préoccupante sur la diffusion de notre fil rouge et donc de notre contribution à éclairer les enjeux d'aujourd'hui au regard de ceux d'hier, qui font la force et la cohérence d'action et d'analyses de notre CGT., De fait, notre fil rouge est toujours édité à 700 exemplaires mais il n'est envoyé aujourd'hui qu'à seulement 254 contacts adhérents pour 423 exemplaires.*

#### **Journées « fil rouge », initiatives, conférence, débat**

Les initiatives que nous avons prises autour des grèves de 1922, les conférences sur l'extrême

droite...n'avaient pas vocation à générer des recettes. En conséquence, nous n'avons pas atteint l'objectif du projet de budget de 1500 €. A noter que nos deux expositions : les grèves de 1922 et celle sur la commune de Paris ont continué en 2023 de sillonner notre département avec un grand succès. L'initiative à l'Hôtel de ville de Dieppe avec la municipalité et l'association des amis de la commune a connu une totale réussite.

### **Vente livres : 15% de nos ressources**

Il s'agit pour l'essentiel :

- des ventes (hors adhérent) de notre revue le *fil rouge*, dont particulièrement le numéro hors-série 74 consacré à l'Engagement dans les luttes ouvrières en Haute-Normandie des Prêtres-Ouvriers et de militants d'Action Catholique, qui fut un véritable succès d'édition, dépassant nos objectifs les plus optimistes,. Notons en 2023 la diffusion exceptionnelle du fil rouge consacré au dossier syndicalisme et service publics à travers l'exemple du Conseil Départemental, le syndicat ayant décidé d'offrir un exemplaire du fil rouge à ses 450 syndiqués
- des 100 abonnements aux cahiers d'histoire de l'IHS confédéral
- de la vente de livres que nous avons en stock.

### **Contribution UD CGT 76 : elle représente 15% de nos ressources**

Notre UD CGT 76 a poursuivi son soutien sans lequel nous serions incapables de mener à bien tous nos projets. Cette contribution repose sur la mise en place de projets décidés en commun. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'esprit de confiance qui anime nos rapports et partageons le souci de l'UD de maîtriser ses interventions financières en concordance avec ses objectifs politiques. Dans ce même chapitre, nous saluons également le soutien du Comité Régional CGT de Normandie et des UL de notre département qui répondent toujours présents à nos sollicitations.

### **Convention TLCVacances : 21 % de nos ressources**

Là aussi, nous ne pouvons que nous féliciter des rapports historiques qui nous unissent, basés sur notre statut commun d'association d'éducation populaire. Notre volonté commune réaffirmée lors de notre dernière rencontre étant bien, là aussi, de mener des projets communs. Ce partenariat politique avec TLCVacances mérite d'être souligné fortement et mis en valeur.

### **Dons : 16 % de nos ressources.**

Ce poste est le résultat de la reconnaissance par l'Administration fiscale de notre statut d'Association d'intérêt général.

## **DEPENSES**

Elles sont, conformes au projet de budget. Si elles sont en hausse par rapport à l'an dernier, cela est dû essentiellement aux dépenses liées à nos initiatives, dont les 120 ans de la Commune de Paris .

Le point le plus positif reste qu'elles sont parfaitement maîtrisées.

### **2 postes sont importants**

L'édition à 700 exemplaires du *fil rouge* : 3 numéros cette année.

Les frais de déplacement et de missions réceptions liés au fonctionnement de l'Association, Conseil d'Administration, Bureau, réunions ou rencontres diverses... 2600 €, soit 11 % de nos dépenses. Il est par contre important de souligner que ces dépenses sont en baisse constante.

Cela, comme indiqué précédemment, est le résultat concret de notre reconnaissance par l'administration fiscale de notre statut d'association d'intérêt général (3570 € de frais de déplacement font l'objet de dons). Pour info, l'ensemble des reçus fiscaux émis par notre Institut et déclarés à l'administration fiscale pour l'année 2022 s'élève à 7804 €.

Lorsque nous évoquons nos dépenses, il convient aussi de souligner les apports logistiques dont notre Institut bénéficie par la mise à disposition de locaux, matériels bureautiques... Sans ces contributions en particulier de l'UL du Havre, de Dieppe, d'Elbeuf, de la maison du peuple, siège de notre association, des syndicats, Dockers, Cheminots..., nos dépenses seraient nettement supérieures à celles qui vous sont données aujourd'hui

### **En conclusion**

*Nous pouvons nous réjouir d'avoir pris et de maintenir les bonnes décisions organisationnelles, de la fidélité de nos adhérents et du soutien de la CGT dans son ensemble. Notre situation financière demeure saine à la clôture de cet exercice.*





**ASSEMBLEE GENERALE 14 NOVEMBRE 2023**

**Comptes de résultats 1er janvier au 31 décembre 2022**

|                                    | 2022               |                                    | 2022               | % sur<br>Ressources |
|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|---------------------|
| CHARGES                            |                    | PRODUITS                           |                    |                     |
| Frais de Fonctionnement            | 15 548,27 €        | Adhésions                          | 8 554,50 €         | 30%                 |
| Mise à disposition (Déplacements ) | 3 570,90 €         | Initiatives conférences, débats    | 0,00 €             |                     |
| Provisions                         | 4 500,00 €         | Vente livres + fil rouge + cahiers | 4 188,70 €         | 15%                 |
| Fond associatif                    | 5 252,13 €         | Convention TLCVacances             | 6 000,00 €         | 21%                 |
|                                    |                    | Contribution UD CGT 76             | 5 500,00 €         | 19%                 |
|                                    |                    | Dons                               | 1 057,20 €         | 4%                  |
|                                    |                    | NDF déplacements laissées en dons  | 3 570,90 €         | 12%                 |
|                                    |                    |                                    |                    | 100,00%             |
|                                    | <b>28 871,30 €</b> |                                    | <b>28 871,30 €</b> |                     |

## **Rapport de la Commission de Contrôle Financier : présentation Germain Narzis**

La commission s'est réunie le mercredi 8 novembre à Elbeuf. Nous avons procédé à l'examen des comptes à partir des documents informatiques qui nous ont été fournis par le trésorier et comparés avec les relevés bancaires. Les sommes et chiffres annoncés correspondent parfaitement.

Par contre, le rapprochement entre les différents documents impose une gymnastique qui, à notre avis, devrait être simplifiée :

- A partir du grand livre, il nous faut rechercher dans les différentes rubriques et ensuite rechercher encore dans les pièces de caisse.

C'est certes une technique comptable réglementaire mais, pour les non professionnels, est assez laborieuse.

Les libellés des opérations ne portent pas forcément le bon intitulé même si elles sont dans les bonnes rubriques.

Nous avons également pointé le fait que l'abonnement téléphonique pour le local de Sotteville nous coûte près de 500 euros pour une utilisation qui ne nous semble pas très utile ni judicieuse. Ce point avait déjà été soulevé dans différents conseils d'administration mais non suivi d'effet.

Le budget établi en début d'année a été respecté et nous pouvons féliciter tous les responsables pour le sérieux apporté dans l'exercice de leurs différentes fonctions.

**Au vu de tous ces éléments, la commission de contrôle financier donne le quitus au trésorier pour le travail accompli et vous demande d'approuver les comptes pour l'exercice 2022.**

Pour la commission :

Germain NARZIS, Président

Daniel VALIN

## Extraits des interventions de Mathias Dupuis au nom de l'UD CGT 76

### et Daniel Vatant au nom de l'IHS confédéral.

#### Mathias Dupuis :



Je tiens à saluer, au nom du bureau de l'Union Départementale des syndicats CGT de Seine Maritime, le travail réalisé par votre Institut. C'est un travail qui s'inscrit pleinement dans celui de notre UD et nous nous en félicitons.

Bien connaître sa propre histoire, les enjeux des luttes d'hier, apporte un éclairage sur les enjeux et les luttes d'aujourd'hui.

Notre UD est totalement partie prenante de vos travaux. En 2024, elle souhaite travailler avec vous sur plusieurs sujets :

-La mise à disposition des militants et syndicats, d'une bibliothèque avec un fond de livres retraçant notre histoire sociale avec, entre-autre, la collection « repères historiques » prolongeant ainsi le salon du livre organisé par l'IHS confédéral et qui se déroule chaque année dans le patio de la CGT à Montreuil

-Commémorer le 80ème anniversaire de la libération en mettant en lumière l'engagement des militants CGT dans la résistance

-L'apport de la CGT dans le Conseil National de la Résistance, avec les avancées sociales qu'il a représentées à la libération : Création de la Sécurité Sociale, Création des Comités d'Entreprise, l'indépendance et la liberté de la presse face aux groupes financiers, la paix et la solidarité internationale.....

Je sais que nous pouvons compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous. Nous allons travailler ensemble pour que le maximum de syndicats adhère à l'IHS et s'investisse dans vos travaux à travers vos publications et initiatives publiques.

#### Daniel Vatant :



Votre Institut, et nous nous en réjouissons participe activement à toutes les initiatives confédérales. Avec les autres Instituts, vous avez été particulièrement actifs autour du thème « Syndicalisme et service public » avec la publication de vos 2 *fil rouge*, l'un sur le fret SNCF à Sotteville-lès-Rouen, et l'autre sur le Conseil Départemental de Seine Maritime. C'est pour l'IHS confédéral un appui indispensable au rayonnement national de notre action. Ce réseau des IHS, nous



y tenons et nous voulons le faire vivre, à travers notamment nos Journées d'Etudes Nationales auxquelles vous participez fidèlement. En 2024, plusieurs chantiers sont en cours, dont celui du 80ème anniversaire de la libération, avec la réalisation d'une exposition sur le Conseil National de la Résistance.

## Assemblée Générale du 14 novembre 2023

### Conseil Administration élu

| Noms       | Prénoms     | Villes                       |
|------------|-------------|------------------------------|
| Bourlé     | Luc         | Le Havre                     |
| Bozec      | Alain       | Le Havre                     |
| Brière     | Sylvain     | Notteville les rouen         |
| Defortescu | Jacques     | Le Havre                     |
| Delannoy   | William     | Le Havre                     |
| Delestre   | André       | Petit Quevilly               |
| callay     | Christophe  | UD CGT 76                    |
| Godguin    | Florent     | Rouen                        |
| Jegaden    | Jean-Louis  | Le Havre                     |
| Lallier    | Marie-agnès | St Etienne du rouvray        |
| Laloyer    | Grégory     | Alisay                       |
| Lamotte    | Pascal      | Boissey le chatel            |
| Largesse   | Pierre      | Elbeuf                       |
| Leballeur  | Thierry     | Le Havre                     |
| Lebas      | Pierre      | Le Havre                     |
| Leclercq   | Christine   | Mont Saint Aignan            |
| Maussion   | Jacky       | St Martin en campagne        |
| Ruiz       | David       | CGT communaux Grand Couronne |
| Simon      | Jacques     | Le Havre                     |

### Commission de Contrôle Financier élue

|        |         |                |
|--------|---------|----------------|
| Chatel | Martine | Le Havre       |
| Narzis | Germain | Le Tréport     |
| Vallin | Daniel  | Petit Couronne |